



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : CHARPENTIER-CHOQUIN LAURE

Structure : APHYLLANTHE RANDONNEE

Adresse : 34480 POUZOLLES

Téléphone : 0689787102

Email : lolocharp@yahoo.fr

Site internet : <https://aphyllanthe-randonnee34.blog4ever.com/>

Filière :  Activité

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Pouzolles

Le : 26 novembre 2018

Signature et cachet :



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRHAULT »



Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : ANIEL CECILE

Structure : BASE DE PLEIN AIR DU SALAGOU

Adresse : LAC DU SALAGOU 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04 67 96 05 71

Email : bpa.salagou@wanadoo.fr

Site internet : www.basedusalagou.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Hérault  
BASE DE PLEIN AIR  
DU SALAGOU

Le : 29/11/18

Signature et cachet :

34800 CLERMONT L'HERAULT  
Tél. 04 67 96 05 71 - Fax 04 67 96 26 13

REÇU LE

5 - NOV. 2018



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DES AOC DU LANGUEDOC ET DES IGP SUD DE FRANCE  
# Sud de France

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : MANGUIN Bernard.

Structure : La Chocolaterie du Blason.

Adresse : ZA Les Tanes Basses, 7 rue du Chardonnay 34800  
CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.99.91.68.40 Email : contact@chocolateriedublason.com

Site internet : www.chocolateriedublason.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

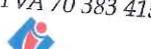
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Herault

Signature et cachet :

CHOCOLATERIE DU BLASON 18  
MANGUIN CLEROY  
7, rue Chardonnay  
ZAE Les Tanes Basses  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
Tél. 04 99 91 68 40  
SIRET : 383 415 767 00037 NAF 1082 Z  
TVA 70 383 415 767



le Clermontois



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : CHABANNE Xavier

Structure : Ecole Buissonière  
Randolarzac

Adresse : Les Rocailles 34520 Le CAYLAR

Téléphone : 06 63 18 80 37

Email : randolarzac@gmail.com

Site internet : randolarzac.com

Filière : - Caveau - Hébergement - Restaurant - Activité  
- Site - Office de tourisme - Structure réceptive - Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Le CAYLAR

Le : 13-11-18

Signature et cachet :

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Gurrera Julien

Structure : Escapeo

Adresse : 12 Chemin du puech lazert 34700 Saint jean de la blaquière

Téléphone : 0643702618

Email : julien@escapeo.fr

Site internet : www.escapeo.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

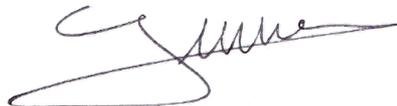
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Saint jean de la blaquière

Le : 05/11/2018

Signature et cachet :





**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : DUBOIS Nicole / CASAGRANDE Sandro

Structure : SARL G.Vila - Grotte de Clamouse

Adresse : Route de St Guiprey le Désert, 34150 St Jean de Fos

Téléphone : 04 67 57 71 05

Email : grotteclamouse@opmceip.com

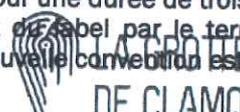
Site internet : www.clamouse.com

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Saint-Jean-de-Fos le : 31/11/2018  
 Signature et cachet :   
 Grotte de Clamouse - Société G. VILA  
 BP 08 - 34150 ANIANE  
 SIRET : 896 320 025 000 19  
 Tél : 04 67 57 71 05 - www.clamouse.com  
 Mail : grotteclamouse@gmail.com



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Navano Bruce*

Structure : *NB VINS*

Adresse : *18 Avenue de Montpellier, 34800 Clermont l' Hérault*

Téléphone : *0467447146*

Email : *nbvins34@gmail.com*

Site internet :

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Clermont l' Hérault*

Le : *29/11/18*

Signature et cachet :

*Signature*  
**LA DIVE BOUTEILLE**  
EURL NB VINS  
18 Avenue de Montpellier  
34800 Clermont l'Hérault  
0467447146 - 0658377639  
nbvins34@gmail.com



REÇU LE

12 NOV. 2018

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : HERMET JÉRÔME

Structure : DOMAINE ALEXANDRIN - LE PETIT TRAIN DES VIGNES

Adresse : 8 RUE DU LABADOU 34150 St Jean de Fos

Téléphone : 06.70.02.38.69

Email : exclamation@domaine-alexandrin.com

Site internet : www.domaine-alexandrin.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptrice  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : St Jean de Fos

Signature et cachet :

Le 4/11/18.  
domaine alexandrin !  
8 rue du Labadou - 34150 Saint Jean de Fos  
06 87 54 07 42 - www.domaine-alexandrin.com  
SIRET : 524 516 317 00012

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : BRUZAC BERNARD

Structure : L'école du vin Ludivinum

Adresse : 2 bd Ledru Rollin 34800 Clermont l'Hérault

Téléphone : 0610180037      Email : contact@ludivinum.com

Site internet : www.ludivinum.com

Filière :       Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
 Site       Office de tourisme       Structure réceptive       Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Hérault

Signature et cachet :



Le : 6/11/2018

**L'école du vin Ludivinum**

Bernard BRUZAC  
2 Bd Ledru-Rollin  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
Tél. : 04 67 44 10 80 - 06 10 18 00 37



Hérault



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, DÉP. D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom]: *Cécilia Raphaël Elizabeth*

Structure: *Oleatherm*

Adresse: *chemin de la Bruyère des Salces 34700 ST Privat*

Téléphone: *04 67 44 73 99*

Email: *contact@oleatherm.com*

Site internet: *domaine.oleatherm.com*

Filière:  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité *Créer de leur être*  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evénement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession.
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité.
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises.
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable.
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés.
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité.
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les cartons des du réseau.
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pôle (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à: *ST Privat* **OLEATHERM** *23 11 2018*

Signature et cachet: *[Signature]*  
Sarl. capital de 20 000 €  
La Bruyère des Salces - 34700 ST PRIVAT France  
Tél: 04 67 44 73 99  
Siret: 511 549 00013 - APE 9604Z  
TVA INTR: 21 510 454 549  
www.oleatherm.com

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : JACQUOT SYLVIA

Structure : OZONE VTT CYCLES

Adresse : 1 route du lac 34800 Clermont d'Hérault

Téléphone : 04 67 96 27 17  
06 20 77 13 39

Email : contact@vtt-salagou.com

Site internet : www.vtt-salagou.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

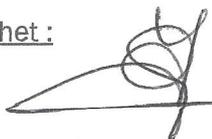
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont d'Hérault

Le : 22 / 11 / 2018

Signature et cachet :

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : *BARDOU Noëlle*

Structure : *LES PÉPITES de NOËLLE*

Adresse : *Château Ariac - 8 Ave du Lac - 34800 CLERMONT L'HT*

Téléphone : *06 51 25 70 74* Email : *lespepitesdenoelle@gmail.com*

Site internet : *LES PÉPITES DE NOËLLE.COM*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

*du et  
approuvé*

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *27 NOVEMBRE 2018*

Le : *CLERMONT L'HT*

Signature et cachet :

*Noëlle Bardou*

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Benoit PIQUART

Structure : Office de Tourisme Saint Guilhem le Désert Vallée de l'Hérault

Adresse : BP 46, 3 parc de Camalcé, 34150 gignac

Téléphone : 04 67 57 58 83

Email : oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Site internet : www.saintguilhem-valleeherault.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 5 novembre 2018

Signature et cachet :



Office de  
Tourisme  
Intercommunal  
St - Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : ROUVEIROL Valérie

Structure : Office de Tourisme Lodévois et Larzac

Adresse : 7 place de la République 34700 Lodève

Téléphone : 04 67 88 86 44      Email : tourisme@lodevoisetlarzac.fr

Site internet : www.tourisme-lodevois-larzac.fr

Filière :  Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
               Site            Office de tourisme    Structure réceptive    Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

**Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.**

Fait à : Lodève

Signature et cachet :



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
LODÉVOIS ET LARZAC

Le : 20 novembre 2018

1, Place Francis Morand / 34700 LODEVE  
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40



St-Gaudens Occit  
Vignobles d'Hérault



PROJET FINANÇÉ PAR LE FONDUS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : **LACROIX Jean Claude**

Structure : **Office de tourisme du Clermontais**

Adresse : **Place Jean Jaurès - 34800 Clermont l'Hérault**

Téléphone : **04 - 67 - 96 - 23 - 86** Email : **tourisme@cc-clermontais.fr**

Site internet : **www.clermontais-tourisme.fr**

Filière :  Site  Caveau  Office de tourisme  Hébergement  Restaurant  Structure réceptive  Activité  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Clermont l'Hérault**

Le : **12/11/18**

Signature et cachet :



RECU LE

26 NOV. 2018



Anhi  
~



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Site internet :

Filière :

- Site     Caveau     Hébergement     Restaurant     Activité  
 Office de tourisme     Structure réceptive     Evènement

Sarl LE DOMAINE DE SAUGRAS  
auberge de SAUGRAS  
34380 ARGELLIERS  
Tél : 04.67.55.08.71  
Siret : 353 187 248 00011 - APE : 5610A  
RC : 90 B 173

Email :

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à :

Argeliers

Signature et cachet :

*Aurely*

Le : 12 novembre 2018  
Sarl LE DOMAINE DE SAUGRAS  
auberge de SAUGRAS  
34380 ARGELLIERS  
Tél : 04.67.55.08.71  
Siret : 353 187 248 00011 - APE : 5610A  
RC : 90 B 173



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Mahe Philippe -*

Structure : *Auberge du Lac*

Adresse : *Les Crimades 34700 Le Puech.*

Téléphone : *04 67 44 45 40* Email : *philippemahe34@yahoo.com*

Site internet : *Auberge du Lac*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Lodève*

Le : *7 Décembre 2018*

Signature : *[Signature]*  
**AUBERGE DU LAC**  
34700 LE PUECH  
04 67 44 45 40  
400 797 400 00013

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : POUJOL Fabrice

Structure : CAFÉ DE LA PLACE

Adresse : 6 place Paul Vigné - 34 800 OCTON

Téléphone : 04-67-96-54-60

Email : cafe dela place.octon@laposte.net

Site internet : www.cafe-de-la-place-octon.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Octon

Le : 05/11/2018

Signature et cachet :

CAFÉ de La Place  
FABRICE CLAUBER  
SUD OCTON  
Tél. : 04 67 96 54 60  
RCS Montpellier N° 407 802

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Sages Gilles*

Structure : *Grotte de Cabril*

Adresse : *34520 Le Caylar*

Téléphone : *0467964947* Email : *bebeiller@orange.fr*

Site internet : *grotte-de-cabril.com*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Cabril*

Le : *2/11/2018*

Signature et cachet :  
*[Signature]*

**ROTE DE LABEL**  
S.A.R.L. SOMIVAL SN  
34520 LE CAYLAR  
Tél. 04 67 96 49 47  
Lodve B 381 000 107 - 112

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : M<sup>me</sup> LECLERC AGNES .

Structure : HOTEL DE LA PAIX

Adresse : 11 BD MONTALANQUE 34700 LODÈVE

Téléphone : 0467440746

Email : contact@hotel-de-la-paix.com

Site internet : www.hotel-de-la-paix.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Lodève

Signature et cachet :

Le : 29/11/2018  
S.A.R.L.  
HÔTEL RESTAURANT  
DE LA PAIX  
34700 LODÈVE  
Tél. 04 67 44 07 46 - Fax 04 67 44 30 47  
hotel-de-la-paix@wanadoo.fr  
www.hotel-de-la-paix.com  
Capital 182 938.82 €  
SIRET 421 676 988 00018 -APE 551 A



CONSEIL INTERMUNICIPAL DES VINS DE LA RÉGION DU LANGUEDOC ET DES ESPRITS DE FRANCE

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : REDOUANE Fadila

Structure : LA FAMOURETTE

Adresse : Chemin les Crozes 34150 ANIANE

Téléphone : 06 09 222 838 Email : contact@lafamourette.com

Site internet : www.lafamourette.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

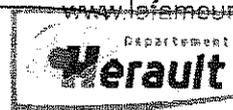
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Aniane

le : 06 novembre 2018  
JINGUETTE LA FAMOURETTE

Signature et cachet :

Redouane Fadila  
Chemin les Crozes  
34150 ANIANE  
Tel : 06 09 22 25 38  
Siret : 453 605 693 00010  
www.lafamourette.com



PROJET LEADER PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE ET RURAL LE DEVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : **MADANI HADJ**

Structure : **LA MEDICINE DES SENS**

Adresse : **1 RUE CARDINAL - 34800 - CLERMONT L'HERAULT**

Téléphone : **0467445557** Email : **mdsens34@gmail.com**

Site internet : **lamedicine-des-sens.fr**

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Clermont l'Hérault**

Le : **28/11/2018**

Signature et cachet



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : **RAVINEL Christian**

Structure : **Hotel Restaurant La Palombe**

Adresse : **Hameau de Basse 34800 Octon**

Téléphone : **04 67 95 40 07** Email : **info@lapalombe.com**

Site internet : **www.lapalombe.com**

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Octon**

Signature et cachet :

**HÔTEL RESTAURANT LA PALOMBE**  
34800 OCTON  
04 67 95 40 07  
Siret: 331 497 412 00030

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : *Rose Cabide*  
Structure : *Restaurant La Pourpre et les Oliviers*  
Adresse : *135 rte d'Aniane*  
Téléphone : *04 67 57 27 50*      Email :  
Site internet : *lapourpreetlesoliviers.com fr*  
Filière :       Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
 Site       Office de tourisme       Structure réceptive       Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *St Jean de Fos*

Signature et cachet :



*3 décembre 2018*  
La Pourpre et les Oliviers  
**RESTAURANT**  
135, rte d'Aniane 34150 ST JEAN DE FOS  
Tél. 04 67 57 27 50  
SIRET 434 638 862 000 12



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Samuel L. Pais

Structure : Restaurant La Réserve

Adresse : 8, hameau Cartels du Bosc 34700 Le Bosc

Téléphone : 04 67 88 50 22

Email : lareserve@leboscdubosc.com

Site internet : lareserve@leboscdubosc.com

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Le Bosc "La Réserve"  
Restaurant  
Hameau Cartels du Bosc

Le : 07/11/2018

Signature et cachet :

34700 LE BOSC  
Tél : 04 67 88 50 22  
N° Siret : 531 957 074 00010  
NAF : 5610A





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

GAUCARD Jean

Structure :

La Terrasse du Minors

Adresse :

23 place Horloge

Téléphone :

04 67 44 49 80

Email :

contact@terresseduminors.fr

Site internet :

www.terresseduminors.fr

Filière :

- Caveau     Hébergement     Restaurant     Activité  
 Site     Office de tourisme     Structure réceptive     Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 30/11/12

Signature et cachet :



RECU LE  
- 7 DEC. 2018

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *BEDOS Vincent*

Structure : *Le Pressoir*

Adresse : *17 Place de la Fontaine*

Téléphone : *04 67 96 70 59* Email : *vincent.bedos@gmail.com*

Site internet :

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Le Pressoir**

Fait à : *Saint Saturnin* 17, Place de la Fontaine  
34725 Saint Saturnin de Lucian Le *07/12/2018*

Signature et cachet :

Tél. : 04 67 96 70 59  
Siret : 511 964 777 00029

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : BOUBAL FABRICE

Structure : LE TONNEAU ROUGE

Adresse : 36 Bd SAINT JEAN ANIANE

Téléphone : 04.67.57.44.83

Email : letonneau rouge@gmail.com

Site internet : WWW.FACEBOOK/letonneau rougeaniane/

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

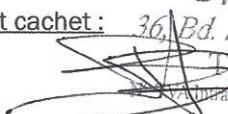
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : ANIANE

RESTAURANT

"CHEZ FABRICE"

Le : 6 NOVEMBRE 2018

Signature et cachet :  36 Bd. Saint Jean - 34150 ANIANE  
Tél. : 04.67.57.44.83  
SIRET : 441400041 - APE 553A

RECU LE

8 - NOV. 2018



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DES AOC DU LANGUEDOC ET DES IGP SUD DE FRANCE  
20 Sud de France

*Arabe*

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Azamal Arabe*

Structure : *GMS A Tourne Sol*

Adresse : *151 rue de la Liberté 34800 Clermont l'Herault*

Téléphone : *0660816755*

Email : *Azamal.Arabe@leturnesol.fr*

Site internet : *leturnesol.fr*

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Clermont l'Herault*

SAS " LE TOURNESOL "

Le : *21/10/2018*  
2, Allée Roger Salengro  
34800 Clermont l'Herault  
Tél. 04 67 96 99 22  
Siret 444 518 021 00027

Signature et cachet :

*[Signature]*



St-Guilhem-le-Desert  
Vallée de l'Hérault



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : LEMOINE SEBASTIEN

Structure : CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE

Adresse : 5, PLACE FRANÇOIS VILLON 34150 MONTPEYROUX

Téléphone : 04 67 96 61 08

Email : boutique@castelbarry.com

Site internet : www.castelbarry.com

Filière :

- Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à :

Montpeyrroux

Le : 31. 10. 18.

Signature et cachet :

CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE  
SCA LES COTEAUX DU CASTELLAS  
5 place François Villon  
34150 Montpeyrroux  
TVA FR 54 770 801 800



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

le soussigné (e) [Nom, prénom] : **FAJON Frédéric, Président**

Structure : **Cave Coopérative**

Adresse : **Les Vins de Saint Saturnin  
34725 ST SATURNIN de LUCIAN  
FRANCE**

Téléphone : **Tel. 04 37 96 61 52 - Fax 04 67 88 60 13** Email : **contact@vins-saint-saturnin.com**

Site internet : **www.vins-saint-saturnin.com**

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducateurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **St Saturnin de Lucian** Le : **05/11/2017**

Signature et cachet :

**Cave Coopérative  
Les Vins de Saint Saturnin  
34725 ST SATURNIN de LUCIAN  
FRANCE  
T 04 37 96 61 52 - Fax 04 67 88 60 13**



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : CULLEÉ Richard.

Structure : SCA Caves de L'Estabel.

Adresse : 20 Route de Fontès 34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 88 91 60 Email : contact@estabel.fr.

Site internet : estabel.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Cabrières

Le : 5 Novembre 2018.

Signature et cachet :

CAVES DE L'ESTABEL  
SCA VINIFICATION CABRIERES  
20 Route de Fontès  
34800 CABRIERES  
Tél. 04 67 88 91 60 - Fax 04 67 88 00 45  
cabinieres@wanadoo.fr



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Chanteloup Strogane

Structure : Château Bas d'Aumelas

Adresse : route de Courmontard 34230 AUMELAS

Téléphone : 04 30 40 60 23

Email : contact@chateaubas-aumelas.fr

Site internet : www.chateaubas-aumelas.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Aumelas

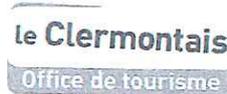
Signature et cachet :

CHATEAU BAS  
d'AUMELAS  
34230 AUMELAS  
Tél: 06 19 57 88 27  
Fax: 04 67 96 83 40

Le : 12/11/2018



St-Guilhem-le-Désert  
Vallee de l'Hérault



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : PINAULT Lucile

Structure : Domaine viticole CHATEAU CAPION

Adresse : Chemin de Capion, 34150 ANIANE

Téléphone : 04 67 57 71 37      Email : tourisme@chateaucapion.com

Site internet : www.chateaucapion.com

Filière :  Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
 Site       Office de tourisme       Structure réceptive       Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

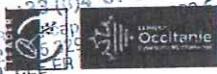
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Aniane

Le : 31/10/2018

Signature et cachet :

SARL CHATEAU CAPION  
CHEMIN DE CAPION  
34150 ANIANE  
04 67 57 71 37



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : CASTAN Vianney

Structure : château saint jean d'Aumières

Adresse : château saint jean d'Aumières 34 150 Gignac

Téléphone : 07 68 46 05 05

Email : contact@saintjeandeaumieres.fr

Site internet : www.saintjeandeaumieres.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 03/11/2018

Signature et cachet :

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Samuel Durand- Pierre Halley

Structure : domaine viticole

Adresse : Clos Constantia - Route de Vids-le-Fort

Téléphone : 0667206786 Email : 34380 ARGEVIERS

Site internet : www.clos-constantia@fr.clos-constantia.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Argeviers

Le : 20/11/12

Signature et cachet :

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : PEYTAVY PHILIPPE

Structure : CLOS DE L'AMANDAIE

Adresse : ROUTE DE MONTPELLIER 34230 AUMELAS

Téléphone : 06 86 68 08 62

Email : closdelamandaie@free.fr

Site internet : [www.closdelamandaie.com](http://www.closdelamandaie.com)

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

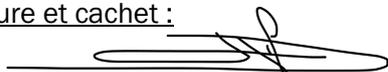
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : AUMELAS

Le : 23/11/18

Signature et cachet :



REÇU LE

12 NOV. 2018

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : HERMET JÉRÔME

Structure : DOMAINE ALEXANDRIN - LE PETIT TRAIN DES VIGNES

Adresse : 8 RUE DU LABADOU 34150 St Jean de Fos

Téléphone : 06.70.02.38.69

Email : exclamation@domaine-alexandrin.com

Site internet : www.domaine-alexandrin.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptrice  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : St Jean de Fos

Signature et cachet :

Le 4/11/18.  
domaine alexandrin !  
8 rue du Labadou - 34150 Saint Jean de Fos  
06 87 54 07 42 - www.domaine-alexandrin.com  
SIRET : 524 516 317 00012

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : SALLES ESTELLE

Structure : CAPITELLE DES SALLES

Adresse : 6 ROUTE DE RABIEUX 34700 ST JEAN DE LA BLAQUIERE

Téléphone : 0686983348 Email : estelle@capitelle-des-salles.com

Site internet : www.capitelle-des-salles.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : st jean de la blaquiere

Le :

4/10/2018

Signature et cachet :



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Noms  
Le soussigné(e) [Nom, prénom]: Sylvain et Desirée Fadat

Structure: SCEA Domaine Aupilhac

Adresse: 28-32 Rue du Plô - 34150 Montpeyroux

Téléphone: 04.67.96.61.19

Email: aupilhac@wanadoo.fr

Site internet: www.aupilhac.com

Filière:  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à: Montpeyroux

Le: 12/11/18

Signature et cachet: SCEA Domaine Aupilhac

28, rue du Plô  
34150 MONTPEYROUX  
Tél. 04 67 96 61 19  
aupilhac@wanadoo.fr  
04 67 96 25 00

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : TABAR Hervé

Structure : Domaine de Bellefontaine

Adresse : Bellefontaine 34800 Lieuran-Cabrières

Téléphone : 06 71 05 91 07 Email : h. tabar @ domaine . fr

Site internet : www.domaine-de-bellefontaine.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Lieuran-Cabrières

Le : 12 Novembre 2018

Signature et cachet :

**DOMAINE DE BELLE FONTAINE**  
Hervé TABAR - VIGNERON  
34800 LIEURAN-CABRIERES

Tel. 04 67 96 58 02

Departement

**Hérault**



Aimée



RECU LE  
23 NOV. 2018



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Emmanuël SERIN

Structure : Domaine de la Dourbie

Adresse : Route d'Aspiran

Téléphone : 04.67.44.45.82

Email : resaudier@ladourbie.fr

Site internet : www.domaine.de.la.dourbie.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : CANET (34)

Le : 19/11/2018

Signature et cachet :

**LA DOUBIE SAS**

Domaine de la DOUBIE TM7 34800 CANET

Tél. : 04 67 44 45 82 · Fax : 04 67 44 47 84

Mail : info@ladourbie.fr

Siret : 448 820 142 00017

TVA Intracommunautaire : FR43 448 820 42



**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) (Nom, prénom) : **LECLERCQ LETICA**

Structure : **DOMAINE DE LA GRANDE PIERRE**

Adresse : **1434 ANCIENNE ROUTE DE GIGNAC, 34150 AMANG**

Téléphone : **06.61.321.543**

Email : **CONTACT@LAGRANDEPIERRE.COM**

Site internet : **WWW.LAGRANDEPIERRE.COM**

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Amang**

Le : **6.11.2018**

Signature et cachet :



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

**Je soussigné (e) [Nom, prénom] :** FAGES ELISABETH

**Structure :** SCEA DOMAINE DE PUILACHER

**Adresse :** 70, AVENUE NOTRE DAME DE ROUVIEGE 34230 PUILACHER

**Téléphone :** 04 67 96 72 33 **Email :** domaine.de.puilacher@wanadoo.fr

**Site internet :** ww.domainedepuilacher.fr

**Filière :**  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Fait à :** Puilacher

**Le :** 31. Octobre 2018

**Signature et cachet :**

E. Fages

**SCEA DOMAINE DE PUILACHER**  
34230 PUILACHER - FRANCE  
Tél./Fax : +33 (0)4 67 96 72 33  
Siret : 422 488 890 00019 - APE : 121Z  
TVA Intra FR 80 422 488 890 00019

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Deltort Marie-Hélène

Structure : Domaine de Rieussec

Adresse : Route d'Aniane 34150 Gignac

Téléphone : 04 67 57 54 11

Email : domainederieuussec@gmail.com

Site internet : www.domaine-de-rieussec.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : ANIANE

Le :

Signature et cachet :

ce 21 novembre 2018  


CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Mme Bourdon Emilie

Structure : Domaine des Conquêtes

Adresse : 220, Chemin des Conquêtes

Téléphone : 04.67.57.35.99

Email : domainedesconquetes.vin@outlook.fr

Site internet : www.domainedesconquetes.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Amare

Signature et cachet :

EARL Les Conquêtes  
Domaine des Conquêtes  
Ch des Conquêtes - 34150 ANIANE  
Tel / Fax : 04.67.57.35.99  
N° Siret : 524 704 673 00010  
EARL au Capital de 535 700 Euros

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : BONNET Guilhem

Structure : Domaine La Voûte du Verdus

Adresse : 15 Rue descente du portal 34150 St Guilhem le Désert

Téléphone : 04 67 57 45 90 Email : larvouteduverdus@gmail.com

Site internet : www.larvouteduverdus.com

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : St Guilhem le Désert

Le : 31 / 10 / 2018

Signature et cachet :



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Puccini Céline

Structure : CAVEAU DU MAS DES ARMES

Adresse : Ancienne route de Gignac, 34130 ARNAVE

Téléphone : 04.67.32.46.33

Email : le360@lemasdesarmes.com

Site internet : www.lema

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Candillargues Le : 16 novembre 2018

Signature et cachet :

SCEA MAS DES ARMES  
Route de Candillargues  
34130 CANDILARGUES  
Tél. 04 67 29 52 00 Fax 04 67 29 54 30  
N° SIRET 443 841 119 00011 Code APE : 0121 Z  
FR 04 443 841 119



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : France Siohan-Cuny

Structure : Domaine Les Quatre Amours

Adresse : 8 route Croix de Saint-Antoine 34230 Bélarga

Téléphone : 06.33.65.15.39

Email : [contact@les4amours.com](mailto:contact@les4amours.com)

Site internet : [www.les4amours.com](http://www.les4amours.com)

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Bélarga

Signature et cachet : France Siohan-Cuny  
Domaine Les 4 Amours

Le : 13 novembre 2018

RDJ Clermont 711 rue 512 270 085  
N° de gestion 0005 8 14  
14a Banneton, 7509 502 278 036 - APE 5510  
0941 202 273 505 0076

France et Michel Siohan-Cuny  
8 route Croix de Saint-Antoine  
34230 BÉLARGA  
06 33 65 15 39  
www.les4amours.com  
frsiohan@orange.fr

domaine les  
QUATRE  
AMOURS



St-Guilhem-le-Désert  
Vallee de l'Hérault



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Visseq Vincent

Structure : Domaine Mas d'Agamas

Adresse : 2 Rue des Treilles 34150 LAGAMAS

Téléphone : 04 67 57 53 22

Email : c.visseq@sfr.fr

Site internet :

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : LAGAMAS

Le : 20.11.2018

EARL Famille VISSEQ

Mas d'Agamas  
Rue des Treilles  
34150 LAGAMAS

Tél. : 06 22 05 04 78

RCS Montpellier 5237 621  
Capital Social 7

Signature et cachet :

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : JOLY MAGDALENA

Structure : DOMAINE VIRGILE JOLY

Adresse : 6 BIS PLACE DE LA FONTAINE, 34725 ST SATURNIN

Téléphone : 04 6744 5221

Email : magdalena.joly@pdy.fr

Site internet : domainevirgilejoly.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : St Saturnin

Le : 23/01/2018

Signature et cachet :

**Virgile Joly & Cie**  
6 Bis place de la fontaine  
34725 St Saturnin de Lucian (France)  
SIREN : 507 448 058 - TVA : FR 93 507 448 058  
SARL au Capital de 200 000 €

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

**Le soussigné (e) [Nom, prénom] :** AJORQUE Nathalie

**Structure :** MAS CONSCIENCE

**Adresse :** Route de Montpeyrroux - 34150 ST Jean de Fos

**Téléphone :** 06.76.42.87.88

**Email :** mas.conscience@gmail.com

**Site internet :** www.mas-conscience.com

**Filière :**  
 Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Fait à :** ST Jean de Fos

**Le :** 5/11/18

**Signature et cachet :**

**mas conscience**  
Rte de Montpeyrroux - 34150 St Jean de Fos  
Tél. +33 (0)6 76 78 56 14  
Siret : 799 646 849 00015

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : THILLAYE DU BOUCCAY Célia

Structure : Mas de DAUMAS GASSAC

Adresse : HAUTE VALÉE DU GASSAC, 34150 ANIANE

Téléphone : 04 67 57 71 28

Email : accueil@daumas-gassac.com

Site internet : www.daumas-gassac.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Aniane

**MOULIN DE GASSAC**  
34150 ANIANE  
Tél. 04 67 57 71 28

Le : 31.10.2018

Signature et cachet :

  
E-mail : contact@daumas-gassac.com  
Site : www.daumas-gassac.com  
N° Siret : 607 448 686 00018 - APE 0121Z

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : VENTURE Isabelle

Structure : Mas de la Seranne

Adresse : Route de Puichabon - 34150 ANIANE

Téléphone : 0682096736

Email : mas-seranne@wanadoo.fr

Site internet : mas-seranne.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

**Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.**

Fait à : Aniane

Le : 5/11/2018

Signature et cachet :



**SARL VINS AVENTURE**

Mas de la Seranne

34150 ANIANE - France

Tél : 04 67 57 37 99

N° TVA : FR 49 482 772 084

Siret : 482 772 084 00018

le Vignobles & Découvertes  
Office de tourisme

Modévois & Larzac  
Communauté de Communes

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : GROS Patrice

Structure : Mas René Guilhem

Adresse : 1143 Chemin de la Faïence

Téléphone : 06 75 66 04 62

Email : patrice - gros@live.fr

Site internet : www.masrenequilhem.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Hérault

Le : 26.11.18

Signature et cachet :

  
**EARL René Guilhem**  
Capital Social de 44 000 euros  
RCS-Montpellier 518 979 281  
Chemin de la Faïence  
34800 Clermont l'Hérault

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Pawlet Eric

Structure : Caveau Tours & Terroirs

Adresse : 10 Avenue de Gignac 34150 Arianne

Téléphone : 04.67.57.03.48 Email :

Site internet : www.tours-et-terroirs.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**SARL TOURS ET TERROIRS**  
Fait à : Arianne, Avenue Marcellin Albert  
34150 GIGNAC

Le : 23/11/2018

Signature et cachet : Gignac : 04 67 57 51 84  
Tél. St André : 04 67 57 80 44  
Fax : 04 67 57 89 00  
Siret 482 562 642 00017 - APE 522J



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

*Benoît Léonetti*

Structure :

*SCA des Vignerons de Pegairolles*

Adresse :

*Rue de la Steirie*

Téléphone :

*04 67 440 993*

Email :

*vigneronspegairolles@gmail.com*

Site internet :

*vigneronspegairolles.com*

Filière :

- Caveau     Hébergement     Restaurant     Activité  
 Site     Office de tourisme     Structure réceptive     Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à :

*Pegairolles*

Le :

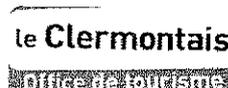
*05/12/18*

Signature et cachet :

*Les vigneron(s) de Pegairolles*  
 Tél. 04 67 440 993  
 www.vigneronsdepegairolles.com



Secrétariat Départemental  
Vignobles de l'Hérault



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
LE EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Paullet Eric

Structure : Caveau Tous Terroirs

Adresse : 10 Avenue Marcelin Albert 34150 Gignac

Téléphone :

Email : co34m@orange.fr

Site internet : www.tous-terroirs.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : SARRETOURS ET TERROIRS  
10, Avenue Marcelin Albert  
34150 GIGNAC

Signature et cachet : [Signature]  
Tél. Gignac : 04 67 57 51 84  
Tél. St André : 04 67 57 80 44  
Fax : 04 67 57 89 00  
02 562 642 00017 - APE 522J

Le : 23/11/2018



REÇU  
15 NOV. 2018

Anelie

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : Brigitte SERVEL

Structure : VIGNOBLES DES 2 TERRES - SCA LES VIGNERONS SAINT FELIX - SAINT JEAN

Adresse : 24 bis Ave Jean Van der Auweraert

Téléphone : 04 67 96 60 61

Email : direction-afelix@loposte.net

Site internet : www.vignoblesdes2terres.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : SAINT FELIX DE LOZÈRE

Le : 12 Novembre 2018

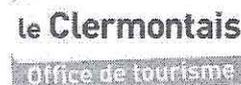
Signature et date : LES VIGNERONS DE ST-FELIX - ST JEAN

Cave Coopérative  
34725 ST FELIX DE LOZÈRE

Tél. 04 67 96 60 61 - Fax 04 67 88 61 77



St-Guilhem-le-Désert  
Mairie (St-Herault)



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

REÇU LE  
29 NOV. 2018Amélie  
4

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : THIÉRY DU BOUTAY Isabelle

Structure : Domaine de Pelican

Adresse : Domaine de Pelican, 34150 Gignac

Téléphone : 06 67 57 68 92 / 06 22 25 43 19

Email :

domaine-de-pelican@wanadoo.fr  
info@domaine-de-pelican.fr

Site internet : domaine-de-pelican.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession.
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité.
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises.
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable.
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés.
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité.
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau.
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

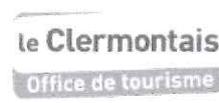
Fait à :

Gignac

Le : 27/11/2018

Signature et cachet :

*(Signature manuscrite)*



Domaine de Gourjo



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : SALASC Geneviève  
Structure : DOMAINE de GOURJO  
Adresse : Route de Conet, 34300 Clermont (Hérault)  
Téléphone : 06 67 96 00 11 Email : geneviève@gourjo.com  
Site internet : www.gourjo.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont (Hérault)

Le : 8.11.2017

Signature et cachet :

**Geneviève SALASC**  
Domaine de Gourjo  
Route de Conet  
34300 CLERMONT-L'HERAULT  
Tél. 04 67 96 00 11 - Fax 04 67 96 33 15





**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Fillon Sébastien*

Structure : *le clos du Serres*

Adresse : *Route du Viala 34700 St Jean de la Blaquière*

Téléphone : *06-67-88-21-96*

Email : *contact@leclosduserres.fr*

Site internet : *www.leclosduserres.fr*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *St Jean de la Bl.*

Le : *16/11/18*

Signature et cachet :

**Domaine le Clos du Serres**  
Route du Viala les Condamines  
34700 St Jean de la Blaquière  
Tél : 06 85 36 43 78



St-Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault





## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : VILLARET, Louis

Structure : Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

Adresse : 2 parc d'activités de Camalcé - BP 15 - 34150 Gignac

Téléphone : 04 67 57 04 50

Email : contact@cc-vallee-herault.fr

Site internet : www.cc-vallee-herault.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Signature et cachet :



Le : 29 novembre 2018.



St-Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

*Les Florealis du Vin*

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *LANIESSE THIERRY*

Structure : *Pays Cœur d'Hérault*

Adresse : *18 avenue Raymond Lacombe 34800 Clermont - l'Hérault*

Téléphone : *04 67 44 44 47* Email : *tourisme@coeur-herault.fr*

Site internet : *www.languedoc-coeur-herault.fr*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Clermont - l'Hérault*

Le : *30/11/18*

Signature et cachet :



SYDEL  
Du  
Pays

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

LES RESEAUX

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Bernard PALLIERE

Structure : CASTELBARRY Cooperative Artisanale

Adresse : 5 Place François Villon - 34150 Montpeyroux

Téléphone : 04 67 96 61 08 Email : contact@castelbarry.com

Site internet : www.castelbarry.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Montpellier CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE

Le : 20/11/18

Signature et cachet : LES COTEAUX DU CASTELLAS

5 place François Villon  
34150 Montpeyroux  
TVA FR 20 776 061 533

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

RONDE DES CAVES

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

Structure : CASTELBARRY Cooperative Artisanale  
Adresse : 5 Place François Viillon - 34150 Montpeyroux  
Téléphone : 04 67 96 61 08 Email : contact@castelbarry.com  
Site internet : www.castelbarry.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Montpellier

Le : 15/11/18

Signature et cachet :

CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE  
VCA LES COTEAUX DU CASTELLAS  
5 place François Viillon  
34150 Montpeyroux  
TVA FR 20176061533  
Offices de  
Tourisme  
de France

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes : entant que partenaire :

Jesoussigné(e) [Nom, prénom] : GUIBERT Roman

Structure : Association du Festival des vins d'Aniane

Adresse : Mas de Daumas Gassac 34150 Aniane

Téléphone : 06.26.02.12.11      Email : [contact@festivaldesvinsdaniane.com](mailto:contact@festivaldesvinsdaniane.com)

Site internet : [www.festivaldesvinsdaniane.com](http://www.festivaldesvinsdaniane.com)

Filière :  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

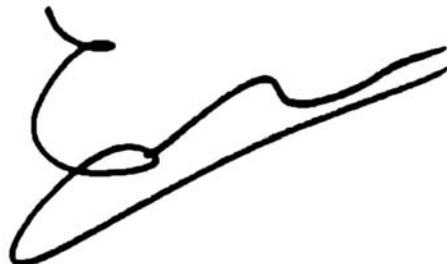
- ☞ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ☞ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ☞ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ☞ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ☞ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ☞ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ☞ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ☞ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ☞ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Aniane

Le : 6/11/2018

Signature et cachet :



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

TOUTES CAVES OUVERTES

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

Structure : CASTELBARRY Coopérative Artisanale  
Adresse : 5 Place François Villon 34150 Montpeyroux  
Téléphone : 04 67 96 61 08 Email : contact@castelbarry.com  
Site internet : www.castelbarry.com  
Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Montpellier

Le : 2/11/15

Signature et cachet : CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE  
SCA LES COTEAUX DU CASTELLAS  
5 place François Villon  
34150 Montpeyroux  
A FR 20 776 061 533



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : MADANI HADJ

Structure : LA MEDICINE DES SENS

Adresse : 1 RUE CARDINAL - 34800 - CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 0467445557 Email : madani34@gmail.com

Site internet : lamedicinedesens.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Hérault

Le : 28/11/2018

Signature et cachet



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné(e) [Nom, prénom]: BOUDOU François

Structure: SYNDICAT DU CRU MONTPEYROUX

Adresse: 5, place François Villon, 34150 MONTPEYROUX

Téléphone: 06 38 23 28 40 / 04 67 96 61 08 Email: crumontpeyroux@gmail.com

Site internet: ✓

Filière:  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à: Montpeyroux

Signature et cachet:

PP [Signature]

Le: 21/11/18  
Association des  
VIGNERONS DE MONTPEYROUX  
5, Place François Villon  
34150 MONTPEYROUX  
Tél. 04 67 96 61 08 - Fax 04 67 88 60 91

**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Browers Caroline*

Structure : *La Cabane de Pierre & Caro*

Adresse : *2 Chemin des Graves - 34700 Pégaïrolles de l'E.*

Téléphone : *07 8612 8193*      Email : *cabanepierreetcaro@gmail.com*

Site internet : *Facebook/La-cabane-de-Pierre-et-Caro*

Filière :                    - Caveau                    - Hébergement                    - Restaurant                    - Activité  
- Site                    - Office de tourisme                    - Structure réceptive                    - Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

**Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.**

Fait à : *Lodève*

Le : *13/11/2018*

Signature et cachet :

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : VIDALENA Claire

Structure : Camping Club Lac du Salagou

Adresse : Lac du Salagou - Rives de Clermont l'Hérault

Téléphone : 04.67.96.13.13

Email : direction\_camping\_du\_salagou@gmail.com

Site internet : www.campinglacdu.salagou.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont l'Hérault

Le : 20 Novembre 2018

Signature et cachet :

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) [Nom, prénom] : GROS-FROMENTY Noëlle

Structure : Aire Naturelle de Camping LES ARCADES

Adresse postale : 1 chemin du Moulin 34800 OCTON

Téléphone : 04 67 96 99 13

Email : info@campinglesarcades.com

Site internet : www.campinglesarcades.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : OCTON

Le : 29 novembre 2018

Signature et cachet :

  
**CAMPING LES ARCADES**  
Noëlle GROS-FROMENTY  
34800 OCTON  
Tél. 04 67 96 99 13

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : SALLES ESTELLE

Structure : CAPITELLE DES SALLES

Adresse : 6 ROUTE DE RABIEUX 34700 ST JEAN DE LA BLAQUIERE

Téléphone : 0686983348 Email : estelle@capitelle-des-salles.com

Site internet : www.capitelle-des-salles.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

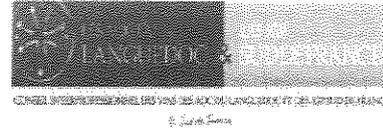
Fait à : st jean de la blaquiere

Le :

4/10/2018

Signature et cachet :





CONVENTION PARTENARIALE  
 LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
 DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) (Nom, prénom) : de Cabissol Isabelle

Structure : Château de Jonquières

Adresse : 26 Grand'Rue 34725 JONQUIÈRES

Téléphone : 0467966258

Email : chambre@chateau-jonquieres.com

Site internet : www.chateau-jonquieres.com

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité.
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Jonquières

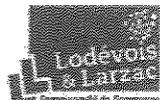
Le : 07/11/2018

Signature et cachet :

*Isabelle Cabissol*



le Clermontois





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : TORCZYK Karine

Structure : Château RIEUTORT

Adresse : RIEUTORT, 34230 SAINT-PARGOIRE

Téléphone : 04.67.89.38.25  
06.48.44.72.72

Email : chateau.rientort@orange.fr

Site internet : www.chateau-rientort.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

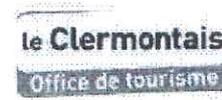
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Saint-Pargoire

Le : 26/11/18

Signature et cachet :

*PO [Signature]* Heather RINDSCH



REÇU LE  
29 NOV. 2018Amélie  
4

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : THIERRY DU BOUTAY Isabelle

Structure : Domaine de Pelican

Adresse : Domaine de Pelican, 34150 Gignac

Téléphone : 06 67 57 68 92 / 06 22 25 43 19

Email :

domaine-de-pelican@wanadoo.fr  
info@domaine-de-pelican.fr

Site internet : domaine-de-pelican.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession.
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité.
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises.
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable.
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés.
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité.
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau.
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à :

Gignac

Le : 27/11/2018

Signature et cachet :

*[Signature]*





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Lambeydet Annick*

Structure : *Sens Espace Europe*

Adresse : *Cantèrcel - 34 520 La Vaquerie St Martin de Castries*

Téléphone : *04 67 44 60 06*

Email : *sens - espace @ cantercel . org*

Site internet : *www . cantercel . com*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Cantèrcel*

Signature et cachet :

*Lambeydet*  
**SENS ESPACE EUROPE - cantèrcel**

34520 La Vaquerie St-Martin de Castries

04 67 44 60 06 - www.cantercel.com

Siret 354 043 549 00014 OF 913 34 406 106 34

Le : *20/11/2018*



St-Guilhem-le-Désert  
Vallee de l'Hérault





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »

REÇU LE  
10 NOV. 2018  
Communauté de Communes  
Vols et Lézards

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Béatrice Blaise et Didier

Structure : L'AMOURIER

Adresse : Chemin de Belbèzet 34700 LODEVE

Téléphone : 06-84-89-58-51 Email : ileduvent@yahoo.com

Site internet : amourier-chambres-hotes-lodeve.fr

Filière :  
- Caveau - Hébergement - Restaurant - Activité  
- Site - Office de tourisme - Structure réceptive - Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : LODEVE

Le : 13. NOV. 2018

Signature et cachet :

Béatrice et Didier Blaise  
L'Amourier Chemin de  
Belbèzet 34700 LODEVE  
E-mail : amourier34@hotmail.fr

*[Signature]*

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : BRIGHENTI David

Structure : Camping Les Clairettes

Adresse : Route de Péret - 34320 Fontès

Téléphone : 04 67 25 01 31

Email : infos@campinglesclairettes.fr

Site internet : www.campinglesclairettes.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Fontès

Camping Les Clairettes  
SARL BRISSART  
Capital 7500€  
Rte de Péret-34320 Fontès  
0467250131-0467253864  
Siret 521 993 584 000 15

Le : 9/11/18

Signature et cachet :

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) [Nom, prénom] : *Desirée Alonso-Fadat*

Structure : *La Maison des Cocalières*

Adresse : *32 Rue du Plô - 34150 Montpeyroux*

Téléphone : *+33 467 96 61 19*

Email : *aupilhec@wanadoo.fr*

Site internet : *www.maison-des-cocalieres.com*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Montpeyroux*

Le : *8/11/18*

Signature et cachet :



**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : KHENFUF Chénif

Structure : Maison d'hôtes Cœur d'Hérault

Adresse : 1 avenue Marcelin Albert 34800 Peret

Téléphone : 06 67 96 28 65 Email : contact@coeurdherault.com

Site internet : <https://coeurdherault.com>

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

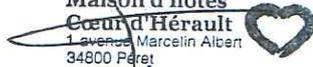
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Peret

Le : 25/11/2018

Signature et cachet :

Maison d'hôtes  
 Cœur d'Hérault  
 1 avenue Marcelin Albert  
 34800 Peret




CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) [Nom, prénom] :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site internet :

Filière :

- Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à :

Le :

Signature et cachet :

(\*) en cours pour le renouvellement  
des "Etoiles de France" En attente



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Robert Lauu

Structure : La Maison d'Octon

Adresse : 2 place Paul Vigne d'Octon - 34 800 OCTON

Téléphone : 06 13 01 44 78

Email : lamaisendocton@gmail.com

Site internet : locationlamaisendocton.blogspot

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont - Hérault

Le : 29/11/2018

Signature et cachet :



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

**Je soussigné (e) [Nom, prénom] :** BIDOLET Marie Christine

**Structure :** Mas briot

**Adresse :** 7 rue pro Del Tuile 34700 Le Bosc

**Téléphone :** 06-09-11-78-82 **Email :** masbriot@gmail.com

**Site internet :** masbriot.e-monsite.com

**Filière :**  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

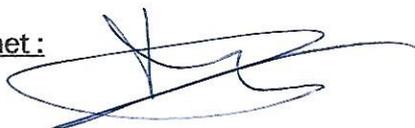
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Fait à :** Le Bosc

**Le :** 19/11/2018

**Signature et cachet :**



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : DE PIZZOL Mireille

Structure : Le Moulin des Salces

Adresse : 11 rue des Deux Ponts 34700 Saint Privat

Téléphone : 04 99 91 06 61

Email [reservation@moulin-des-salces.com](mailto:reservation@moulin-des-salces.com)

Site internet : [moulin-des-salces.com](http://moulin-des-salces.com)

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Saint Privat

Le : 08/11/2018

Signature et cachet :





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] :

Structure : LE MOULIN DE L'OLIVETTE

Adresse : 9 chemin du MANO - LE VIALA - 34200 LE BOSEC

Téléphone : 09 54 31 30 57

Email : le.moulin.de.l'olivette@gmail.com

Site internet : <http://le.moulin.de.l'olivette.com>

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Le Bosc

Le : 15 / 11 / 2018

Signature et cachet :



St-Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault





Hérault



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, DÉP. D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom]: *Cécilia Raphaël Elizabeth*

Structure: *Oleatherm*

Adresse: *chemin de la Bruyère des Salces 34700 ST Privat*

Téléphone: *04 67 87 73 99*

Email: *contact@oleatherm.com*

Site internet: *domaine.oleatherm.com*

Filière:  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité *Créer de leur être*  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evénement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession.
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité.
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises.
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable.
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés.
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité.
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les cartons des du réseau.
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pôle (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à: *ST Privat* **OLEATHERM** *23 11 2018*

Signature et cachet: *[Signature]*  
Sarl. capital de 20 000 €  
La Bruyère des Salces - 34700 ST PRIVAT France  
Tél: 04 67 44 73 99  
Siret: 511 549 00013 - APE 9604Z  
TVA INTR: 21 510 454 549  
www.oleatherm.com

REÇU LE

7 - NOV. 2018

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *M<sup>me</sup> CREISSAC*

Structure : *L'OSTAL DEL POËTA*

Adresse : *11 RUE DE L'ÉGLISE 34150 MONTPEYROUX*

Téléphone : *04 67 96 64 79* Email : *creissac@wanadoo.fr*

Site internet : *http://creissac.free.fr*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Évènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Montpeyroux*

Le : *4/11/2018*

Signature et cachet :

*Chambres d'Hôtes*  
"L'OSTAL DEL POËTA"  
Jean-Paul et Sylvie CREISSAC  
11, rue de l'Eglise  
34150 MONTPEYROUX  
Tél. 04 67 96 64 79

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : **RAVINEL Christian**

Structure : **Hotel Restaurant La Palombe**

Adresse : **Hameau de Basse 34800 Octon**

Téléphone : **04 67 95 40 07** Email : **info@lapalombe.com**

Site internet : **www.lapalombe.com**

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Octon**

Signature et cachet :

**HÔTEL RESTAURANT LA PALOMBE**  
34800 OCTON  
04 67 95 40 07  
Siret: 331 497 412 00030

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : MARCADAL Nathalie

Structure : RELAIS DU SALAGOU

Adresse : 8 rue des Terrasses - Salelles du Bosc - 34700 LE BOSQ

Téléphone : 04 67 44 76 44 Email : info@relais-du-salagou.com

Site internet : www.relais-du-salagou.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Salelles du Bosc

Signature et cachet :



Le : 02/11/18

RELAIS DU SALAGOU SARL

Salelles du Bosc - 34700 LE BOSQ

SIRET: 384 960 456 00018 - APE: 5520Z

tél: 04 67 44 76 44

mail: info@relais-du-salagou.com

REÇU LE

5 - NOV. 2018



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : TOURNAY Bénédicte

Structure : Domaine de Salente

Adresse : 34 150 Gignac

Téléphone : 04 67575479 Email : domaine@salente.com

Site internet : www.salente.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 31.10.18

Signature et cachet :  
Maison d'Hôtes  
Bénédicte TOURNAY  
06 33 55 39 62  
34150 GIGNAC



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *VERNIER Jean Pierre*

Structure : *Auberge de Val Mourèze*

Adresse : *56, route de la Dolomie - 34800 Mourèze*

Téléphone : *04.67.96.06.26*

Email : *aubergedevalmourze@gmail.com*

Site Internet : *www.aubergedevalmourze.com*

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Mourèze*

Le : *31 oct 2018*

Signature et cachet :

AUBERGE de VAL MOUREZE  
Hôtel - SPA - Café  
Sarl AMO&VIA  
56, route de la Dolomie - 34800 Mourèze  
Tél. 04.67.96.06.26  
Capital : 5000 € - SIREN : 531327245 - APE : 5510Z

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

**Je soussigné (e) [Nom, prénom] :** Benoit PIQUART

**Structure :** ARGILEUM, la maison de la poterie

**Adresse :** 6 avenue du monument, 34150 Saint Jean de Fos

**Téléphone :** 04 67 56 41 93

**Email :** contact@argileum.fr

**Site internet :** www.argileum.fr

**Filière :**  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Fait à :**

Gignac

**Le :** 5 novembre 2018

**Signature et cachet :**

34150 Saint-Jean-de-Fos

CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

OENORANDOS - PFR

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Bernard PAULISSE  
Structure : CASTEL BARRY Cooperative Artisanale  
Adresse : 5 Place François Villon 34150 Montrepeux  
Téléphone : 09 67 96 6 08 Email : contact@castelbary.com  
Site internet : www.castelbary.com  
Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Mp

Le : 20/11/18

Signature et cachet :

CASTELBARRY COOPERATIVE ARTISANALE  
SCALES GOTEAUX DU CASTELLAS  
5 place François Villon  
34150 Montrepeux  
TVA FR 20 776 061 433  
Hérault  
Offices de  
Tourisme  
en France



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : **DUBOIS Nicole / CASAGRANDE Sandro**

Structure : **SARL G.Vila - Grotte de Clamouse**

Adresse : **Route de St Guiprey le Désert, 34150 St Jean de Fos**

Téléphone : **04 67 57 71 05**

Email : **grotteclamouse@opmceip.com**

Site internet : **www.clamouse.com**

Filière :  Site     Caveau     Hébergement     Restaurant     Activité  
 Office de tourisme     Structure réceptive     Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Saint-Jean-de-Fos**    **Grotte de Clamouse**  
Grotte de Clamouse - Société G. VILA    Le : **31/11/2018**  
BP 08 - 34150 ANIANE

Signature et cachet :    SIRET : 896 320 025 000 19  
Tél : 04 67 57 71 05 - www.clamouse.com  
Mail : grotteclamouse@gmail.com



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Sages Gilles*

Structure : *Grotte de Cabel*

Adresse : *34520 Le Caylar*

Téléphone : *0467964947* Email : *bebeiller@orange.fr*

Site internet : *grotte-de-cabel.com*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Cabel*

Le : *2/11/2018*

Signature et cachet :

**ROTTÉ DE LABEL**  
S.A.R.L. SOMIVAL SN  
34520 LE CAYLAR  
Tél. 04 67 96 49 47  
Lodève B 381 000 407 - 112



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Benoit PIQUART

Structure : MAISON DU GRAND SITE DE FRANCE

Adresse : Pont du Diable, 34150 Aniane

Téléphone : 04 67 57 58 83

Email : oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Site internet : www.saintguilhem-valleeherault.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 5 novembre 2018

Signature et cachet :



Office de  
Tourisme  
Intercommunal  
St - Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault



St Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault



PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

REÇU LE

5 - NOV. 2018



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : BALDAYROU Sandrine

Structure : SARL L'OLI D'OC - Huilerie Confiserie Coopérative de Clermont - L. Hérault

Adresse : 13, avenue du Président Wilson - 34800 Clermont - L. Hérault

Téléphone : 04.67.96.10.36

Email : olidoc@wanadoo.fr

Site internet : olidoc.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement  
 Produits Régionaux

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

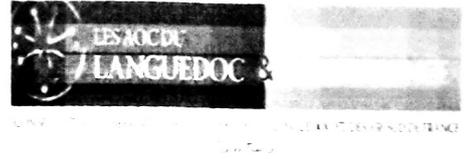
Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Clermont - L. Hérault

Le : 31 Octobre 2018

Signature et cachet **S.A.R.L. L'OLI D'OC**  
13, avenue Wilson  
34800 CLERMONT-L'HERAULT  
Tél. 04 67 96 17 94  
Télécopie 04 67 96 00 95





**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Camille Cocheret -

Structure : Prieuré Saint-Michel de Grandmont

Adresse : Domaine de Grandmont - RD 153 - 34700 SOUMONT

Telephone : 04 67 44 09 31 - Mail : [contact@prieure-grandmont.fr](mailto:contact@prieure-grandmont.fr) -

Site Internet : [www.prieure-grandmont.fr](http://www.prieure-grandmont.fr)

Filière : Site

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- prôner et pratiquer la consommation responsable,
- informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

**Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.**

Fait à : SOumont

Signature et cachet : Camille Cocheret

Le 21/11/2018  
**Association Les Amis du Prieuré**  
Saint Michel de Grandmont  
34700 SOUMONT - LODEVE  
Tél./Fax : 04 67 44 09 31  
Siren : 411 923 924 00014



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Le soussigné (e) [Nom, prénom] : *FAJON Frédéric*  
Structure : *Le Secteur des Poètes chez les Vins de Saint-Saturnin*  
Adresse : *Avenue Adèle Calmel 34725 St Saturnin de Lucian*  
Téléphone : *0467 966152*      Email : *contact@vins-saint-saturnin.com*  
Site internet : *www.vins-saint-saturnin.com*

Filière :       Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
 Site       Office de tourisme       Structure réceptive       Evènement  
*voir détail en PJ*

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Saint Saturnin*

Signature et cachet :  


Le : *14/12/2018*  
**Cave Coopérative**  
**Les Vins de Saint Saturnin**  
 34725 ST SATURNIN de LUCIAN  
 FRANCE  
 Tél. 04 67 96 61 52 - Fax 04 67 88 60 13



**CONVENTION  
PARTENARIALE LABEL  
VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT**

»

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

**Je soussigné (e) [Nom, prénom] :** PASSIEUX Marie

**Structure :** Syndicat Mixte du Grand Site Salagou Cirque de Mourèze

**Adresse :** 18 avenue Raymond Lacombe 34800 Clermont l'Hérault

**Téléphone :** 04 67 44 68 86

**Email :** [info@lesalagou.fr](mailto:info@lesalagou.fr)

**Site internet :** [www.grandsitesalagoumourzeze.fr](http://www.grandsitesalagoumourzeze.fr)

**Filière :**

<input type="checkbox"/> Caveau	<input type="checkbox"/> Hébergement	<input type="checkbox"/> Restaurant	<input type="checkbox"/> Activité
<input checked="" type="checkbox"/> Site	<input type="checkbox"/> Office de tourisme	<input type="checkbox"/> Structure réceptive	<input type="checkbox"/> Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

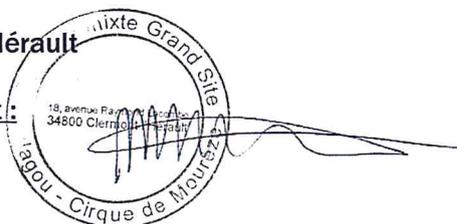
- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

**Fait à :** Clermont l'Hérault

**Le :** 30/11/2018

**Signature et cachet :**



18, avenue Raymond Lacombe  
34800 Clermont l'Hérault

Syndicat Mixte du Grand Site  
Salagou - Cirque de Mourèze

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HÉRAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : ROUVEIROL Valérie

Structure : Office de Tourisme Lodévois et Larzac - Représente grand site Navacelles

Adresse : 7 place de la République 34700 Lodève

Téléphone : 04 67 88 86 44      Email : tourisme@lodevoisetlarzac.fr

Site internet : www.tourisme-lodevois-larzac.fr

Filière :  Caveau       Hébergement       Restaurant       Activité  
           Site            Office de tourisme       Structure réceptive       Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

**Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.**

Fait à : Lodève

Signature et cachet :



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
LODÉVOIS ET LARZAC

Le : 20 novembre 2018

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVÈ  
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : *Lambeydet Annick*

Structure : *Sens Espace Europe*

Adresse : *Cantèrcel - 34 520 La Vaquerie St Martin de Castries*

Téléphone : *04 67 44 60 06*

Email : *sens - espace @ cantercel . org*

Site internet : *www . cantercel . com*

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : *Cantèrcel*

Signature et cachet :

*Lambeydet*  
**SENS ESPACE EUROPE - cantèrcel**

34520 La Vaquerie St-Martin de Castries

04 67 44 60 06 - www.cantercel.com

Siret 354 043 549 00014 OF 913 34 406 106 34

Le : *20/11/2018*



St-Guilhem-le-Désert  
Val de l'Hérault





CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DES AOC DU LANGUEDOC ET DES REP. DU SUD DE FRANCE  
10, rue de France

**CONVENTION PARTENARIALE**  
**LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES**  
**DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : ROUQUETTE Philippe

Structure : MIEL ROUQUETTE

Adresse : 43 rue des Lavandes,

Téléphone : 04 67 25 04 40

Email : philippe.rouquette@wanadoo.fr

Site internet : miel-rouquette.fr

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducteurs, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : PAULHAN

Signature et cachet :

**SCEA MIEL ROUQUETTE** / 12/18  
43, rue des Lavandes  
34230 PAULHAN  
Tél. 04 67 25 04 40 - Fax 04 67 25 21 04  
Email : info@miel-rouquette.fr  
Siret 524 175 825 00016



## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Certain Frédéric

Structure : Languedoc Nature

Adresse : 24 rue des Charmettes 34680 St Georges d'Orques

Téléphone : 04 67 45 00 67

Email : fred@languedoc-nature.com

Site internet : www.languedoc-nature.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

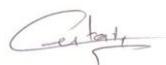
### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : St Georges d'Orques

Le : 05/11/2018



Languedoc  
Nature  
24, rue des Charmettes  
F - 34680 St Georges d'Orques  
RCS Montpellier 451 076 228  
L1. 034 04 0002  
Tél. : +33 (0) 4 67 45 00 67  
www.languedoc-nature.com

Signature et cachet :

## CONVENTION PARTENARIALE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

### Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Benoit PIQUART

Structure : Office de Tourisme Saint Guilhem le Désert Vallée de l'Hérault

Adresse : BP 46, 3 parc de Camalcé, 34150 gignac

Téléphone : 04 67 57 58 83

Email : oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Site internet : www.saintguilhem-valleeherault.fr

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

### Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Gignac

Le : 5 novembre 2018

Signature et cachet :



Office de  
Tourisme  
Intercommunal  
St - Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault



**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : **DUBOIS Nicole / CASAGRANDE Sandro**

Structure : **SARL G.Vila - Grotte de Clamouse**

Adresse : **Route de St Guiprey le Désert, 34150 St Jean de Fos**

Téléphone : **04 67 57 71 05**

Email : **grotteclamouse@opmceip.com**

Site internet : **www.clamouse.com**

Filière :  Site  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Saint-Jean-de-Fos** le : **31/11/2018**

Signature et cachet : **Grotte de Clamouse - Société G. VILA**  
BP 08 - 34150 ANIANE  
SIRET : 896 320 025 000 19  
Tél : 04 67 57 71 05 - www.clamouse.com  
Mail : grotteclamouse@gmail.com





CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné(e) [Nom, prénom] : DUPEYROUX Dominique

Structure : LANGUEDOC - BIENVENUE SCIC-SA

Adresse : Maison du Tourisme 34184 MONTPELLIER CEDEX 4

Téléphone : 04 67 67 71 60

Email : direction@languedoc-bienvenue.com

Site internet : languedoc-bienvenue.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- prôner et pratiquer la consommation responsable,
- informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éducateurs, Commissions...).
- pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Montpellier

Le : 30/11/2018

Languedoc-Bienvenue Scic Sa

Signature et cachet :

Maison du Tourisme

34184 MONTPELLIER CEDEX 4

Tel. : 04.67.67.71.62

contact@languedoc-bienvenue.com

824 901 995 R.C.S. Montpellier





**CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »**

**Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :**

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : Armelle Molinier  
 Structure : Clos des Coustoullins  
 Adresse : 135 Rue du Cabanis - 34800 LACOSTE  
 Téléphone : 06 87 45 16 67 Email : contact@closdescoustoullins.com  
 Site internet : www.closdescoustoullins.com

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

**Chaque partenaire déclare et s'engage à :**

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...),
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : Lacoste

Le : 05/11/2017

Signature et cachet :

Clos des Coustoullins  
 SAS MOLINIER & CO  
 135 rue du Cabanis - 34800 LACOSTE  
 N° Siret : 522 590 066 00034 APE : 5520Z



CONVENTION PARTENARIALE  
LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES  
DESTINATION « LANGUEDOC, CŒUR D'HERAULT »

Signataire de la convention partenariale Vignobles & Découvertes en tant que partenaire :

Je soussigné (e) [Nom, prénom] : **LACROIX Jean Claude**

Structure : **Office de tourisme du Clermontais**

Adresse : **Place Jean Jaurès - 34800 Clermont l'Hérault**

Téléphone : **04 - 67 - 96 - 23 - 86** Email : **tourisme@cc-clermontais.fr**

Site internet : **www.clermontais-tourisme.fr**

Filière :  Caveau  Hébergement  Restaurant  Activité  
 Site  Office de tourisme  Structure réceptive  Evènement

Chaque partenaire déclare et s'engage à :

- ✓ être en conformité avec toutes obligations légales ou réglementaires régissant son activité et/ ou sa profession,
- ✓ respecter les conditions d'éligibilité pour être partenaire Vignobles & Découvertes, propres à sa filière d'activité,
- ✓ prendre connaissance et respecter l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises,
- ✓ prôner et pratiquer la consommation responsable,
- ✓ informer le client de manière fiable sur les services proposés,
- ✓ être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité,
- ✓ promouvoir la destination et communiquer sur les partenaires du réseau,
- ✓ participer au minimum une fois par an à une action organisée par le pilote (Rencontres du label, ateliers, éductours, Commissions...).
- ✓ pour les caves et caveaux fournir à minima 2 bouteilles de vin pour les actions de promotion et d'animation du réseau.

Cet engagement est signé pour une durée de trois ans et prendra effet à partir de la date de l'obtention officielle du renouvellement du label par le territoire. En cas de changement de propriétaire ou de gérant, la signature d'une nouvelle convention est nécessaire.

Fait à : **Clermont l'Hérault**

Le : **12/11/18**

Signature et cachet :

